

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Bannettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 23 janvier 2019
Compte rendu

Nb d'habitants inscrits à ce jour : 35

Nb de personnes présentes : 20

Présents pour la Ville : Jean-Louis SOUBEYROUX - Adjoint chargé de la vie des quartiers, Carole VILLAND - Assistante

Habitants présents : Véronique BERNOUD, Baptiste BINARD, Odile BONNAZ, Marie-Claire BOUVIER PATRON, Pierre BROSSE, Suzanne CONY, Philippe DI PASQUALE, Olivier DUFOUR, Joëlle FAGOT, Lionel HUGUES, Jean LAMOZERE, Christophe MAGNIN, Jean-Claude MEYER, Claudine MONNET, Jacqueline NAERT, Françoise PACCHIOLI, Joseph RABATEL, Raymond RAMBERT, Bernard RAMBICUR, Gérard RAVIX,

Excusés : Alain THEVENON - Directeur Général des Services, Françoise GONTHIER, Arlette RAGAZZONI,

1. COMPTE-RENDU DU 24 OCTOBRE 2018 :

Madame Pacchioli souhaite apporter des remarques concernant le paragraphe de l'AREA, la mesure du bruit doit être faite par la DDT et non l'AREA. Car la société autoroutière ne pouvait mettre en place des travaux uniquement en cas de définition de PNB (Point Noir Bruit). Madame Pacchioli avait rencontré Mr le maire en juillet sur ce sujet et il devait faire le nécessaire auprès de la DDT.

Monsieur Magnin demande un erratum sur le compte-rendu «il demande la non fermeture de cette rue».

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

- Vendredi 25 janvier - Voeux du maire à la population à 18h30 à l'Arrosoir
- Lundi 11 février - Réunion publique concernant la fibre en présence de Mr Damien Michallet, Vice-Président au Département en charge de l'aménagement numérique, à 18h00 en salle du Conseil municipal
- Avancées aménagements, travaux :
 - * Pôle d'échanges multimodal, début des travaux le 14 janvier par la rue Beauvillage
 - * Places Thévenet / Debelle, prévisonnel début des travaux 14 février 2019
 - * Assainissement Centre Bourg
 - * Route de Veurey – Réunion publique en prévision fin janvier avec la Commune, le Pays Voironnais et le Département => Mardi 5 février à 18h00 en salle du Conseil municipal réunion publique Veurey / Morletière (1^{er} temps : évolution de l'écluse petite auberge // 2^{ème} temps présentation du planning des interventions et impacts chantiers)

Informations
complémentaires

=> Mardi 5 février à 18h00 en salle du Conseil municipal réunion publique Veurey / Morletière (1^{er} temps : évolution de l'écluse petite auberge // 2^{ème} temps présentation du planning des interventions et impacts chantiers)
=> Mardi 19 février à 20h00 (19h00 étant pour les commerçants) en salle du Conseil municipal réunion publique Aménagement Bourg 1^{ère} phase.

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Bannettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 23 janvier 2019
Compte rendu

3. SUJETS ÉVOQUÉS AU DERNIER CQ DU 24 OCTOBRE 2018

- Zone Fontanieu : Plainte des riverains et cyclistes qui empruntent cette zone ; malgré l'interdiction des camions, certains circulent et la limitation de la vitesse n'est pas respectée.
► **Réponse** : Le projet est de mettre des feux pour les bus, transports d'ordures ménagères et engins agricoles (seuls véhicules autorisés), ainsi qu'un alternat piétons, cycles. Par rapport au bas du pont avec la zone de stockage l'objectif est de faire l'entrée principale de l'autre côté de la zone industrielle. Les travaux doivent être programmés par le Pays Voironnais.

- Chapays : Les véhicules roulent bien trop vite sur cette avenue, deux camions ont été vus en train de doubler le car qui était à l'arrêt. Il devient urgent de sécuriser cette partie. Faire également attention au stockage de voitures derrière le bus. ► **Réponse** : Le Département ne veut pas de quilles sur cette avenue, il va procéder au traçage d'une ligne blanche signifiant une infraction par le code de la route si elle est franchie.

- Chemin des Balmes : Il y a un « cédez le passage », celui-ci est trop dangereux. Le CQ demande un STOP, et de plus il est gêné par la végétation. ► **Réponse** : le STOP sera mis en place et les services vont écrire au propriétaire afin qu'il fasse le nécessaire. Le Département pose les panneaux et feront les peintures dans le premier semestre – Chemin des Balmes, chemin de Plassarot, et rue de l'Échaillon auront donc un STOP.

- Angle Chemin des Balmes/Tençon : des véhicules lorsqu'ils se garent touchent la borne à incendie. Si une intervention des pompiers est nécessaire, que se passera-t-il .
► **Réponse** : les services vont aller vérifier et mettrons des barres tout autour de la borne à incendie pour la protéger.

- Rue du Port : demande que des comptages soient refaits. ► **Réponse** : Seront fait prochainement

4. QUESTIONS – DIVERS

Pôle d'Échanges Multimodal : Parking de l'Arcade, les panneaux d'entrée ne sont pas visibles, mettre une signalétique plus claire et surtout visible. ► **Réponse** : Le problème sera adressé au Pays Voironnais, maître d'ouvrage du projet. Monsieur Soubeyroux informe que la voie nouvelle devrait se nommer « rue de la Gare » et anciennement rue de la Gare deviendra allée de la Maladière, nom proposé par Corepha.

Champ de la Cour : Mr Soubeyroux explique que les travaux vont se faire du côté des sociétés Modloc et Motoculture. Modloc reste sur le site et a racheté toute la partie juin 1940, la partie artisanale sera occupée par eux seuls. Recoura Motoculture devrait s'installer vers Help Car. La contre-allée va passer devant anciennement Souquet. Un magasin devrait s'installer, Biocoop, à la place de l'ex concession Renault. Il précise que les deux magasins

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Bannettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 23 janvier 2019
Compte rendu

dont la commune à connaissance de leur installation sont Modloc et Biocoop. L'entrée des magasins se fera sur la bute allée de l'avenue Juin 1940 et non sur l'avenue Chapays.

Il n'y a pas d'autres projets prévus tant que Gerex ne vend pas (Orientation d'Aménagement et de Programmation - OAP ou Plan Local d'Urbanisme - PLU).

Avenue Henri Chapays : Des personnes présentes au CQ n'approuvent pas les coussins berlinois, ils expliquent que cela ne réduit en rien la vitesse des camions ainsi que leur bruit lorsque ces derniers sont à vide. Monsieur Soubeyroux indique que la voirie sur cette avenue doit avoir des normes routières tant pour le passage des bus, voitures, cycles mais également camions, la seule alternative trouvée est les coussins berlinois qui permettent aux bus de passer et il en consent aux camions aussi. Des personnes demandent qu'un courrier soit adressé à l'entreprise Rudillon Rabatel afin que les chauffeurs soient sensibilisés par ce problème, c'est essentiellement cette société de transport dont les personnes se plaignent, ils trouvent les autres transporteurs respectueux.

Les contrôles de police et gendarmerie pour la vitesse seront augmentés. Toutefois, seul les gendarmes sont habilités à verbaliser les camions qui descendent de Chartreuse, ils n'ont pu le faire jusqu'à maintenant puisque les panneaux interdisant l'accès aux poids lourds n'étaient pas ré-installés, maintenant qu'ils le sont, les gendarmes pourront verbaliser les contrevenants.

Au niveau du 224 près du feu rouge Pour ce qui concerne la question du phasage des feux la Ville travaille actuellement avec leur prestataire pour voir dans quelles conditions il est possible d'améliorer la situation au regard de la complexité du carrefour.

Hoirie : Sur la future construction du super marché U, Monsieur Juvanon a son permis de construire, même si celui-ci a été attaqué par Carrefour et qu'il y a un recours, le recours est non suspensif. Entre le départ de son projet et aujourd'hui du temps s'est écoulé et le financement n'est plus le même.

Concernant l'actuel local, Mr Juvanon en est locataire et poursuivra à l'être afin d'éviter toute concurrence.

Eden Roc : Au niveau de ce chantier il y a une ligne à haute tension qui est dangereuse mais surtout les installations n'ont pas été faites correctement, ce qui a pour but de faire disjoncter quotidiennement pendant plusieurs heures chez certains habitants proches du chantier. Les personnes concernées par ce problème aimeraient que la ville intervienne auprès d'Enedis pour stopper ce problème récurrent qui dure depuis 5 mois. ► **Réponse :** la ligne haute tension sera enfouie au droit de l'opération.

Circulation rue du Port/rue des Bannettes : L'idée du sens unique montant fait que les véhicules n'iront plus directement sur le rond-point de la Roize. M^{me} Bernoud estime qu'il y aura alors plus de circulation. Monsieur Soubeyroux ne le pense pas nécessairement et propose que des comptages soient effectués. Il précise également que la rue des Bannettes et la rue des Tilleuls seront en zone 30, avec des pancartes indiquant la modification de la circulation à l'entrée de la rue du Port. M^{me} Bernoud demande s'il y aura une période test ou si cela est définitif ? Monsieur Soubeyroux explique que ce projet est pour ralentir la circulation, éviter que les automobilistes passent par cette route juste pour gagner quelques minutes, et incite sur le fait qu'elle sera en zone 30 avec des contrôles de police.

Comité de quartier 2 – Rive droite / Les Bannettes / Champ de la Cour / Chapays
Séance du mercredi 23 janvier 2019
Compte rendu

Avenue Juin 1940 : Les personnes présentes sont unanimes et persistent à dire que cette avenue est dangereuse, les feux ne sont pas respectés, ils demandent que le conseil départemental fasse quelque chose pour la sécuriser à son maximum.

Rue de l'Echaillon : le 14 novembre dernier un véhicule a prit feu, depuis aucun nettoyage n'a été fait, c'est un vrai dépotoir, sans compter le nombre important de bouteilles que des personnes laissent.

Les problèmes de circulation dans cette rue sont dû à la station-service U.

L'information sur la suspension des comités de quartier sous cette forme a été transmise, les participants aucune d'objection de leur part.

5. RECUEIL DES FICHES NAVETTES

0 fiche navette

***Le comité de quartier se termine autour d'un moment convivial grâce à
Mr Magnin qui a apporté galettes et cidre.
Nous le remercions pour cette délicate attention.***